



HÔTEL DE VILLE

05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE

Téléphone : 04.92.23.10.03

Procès-Verbal du conseil municipal

Séance du jeudi 13 novembre 2025

1

Nombre de membres en exercice : 15

Etaient présents (13) : Alain SANCHEZ, Dominique BARNÉOUD, Serge THIVOLLE, Carine QUILICI, Sandrine REYMOND (*arrivée à 18H47*), Sandra BONNET, Marie-Noëlle DISDIER, Christine LAZARINI (*arrivée à 20H11*), Florent LONGIS, Alice PRUD'HOMME, Maxime RANCON (*arrivé à 20H11*), Rémi ROUX, Carole ROBERT.

Pouvoir (1) : François ROTH à Alain SANCHEZ.

Étaient absents excusés (2) : Éric RIPPERT, François ROTH.

Le quorum étant atteint (*au moins la moitié des membres en exercice est présente*), Monsieur le Maire ouvre donc la séance à 18 H 40.

I. Désignation du secrétaire de séance

Carole ROBERT est désignée secrétaire de séance.

II. Approbation du procès-verbal du conseil municipal

du 15 octobre 2025

⇒ **Approuvé à l'unanimité des membres présents.**

III. Compte-rendu des réunions

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux donnent connaissance aux membres de l'assemblée des réunions et rencontres auxquelles ils ont participé entre le 15 octobre et le 13 novembre 2025.

2

A la demande de Madame Carole ROBERT, l'assemblée observe une minute de silence en hommage aux victimes des attaques du 13 novembre 2015 (10^{ème} anniversaire des attentats de Paris).

16 octobre 2025 : Rencontres de la Jeunesse 2025, coorganisées par le Département, la Direction Académique de l'Éducation Nationale, la Caisse Commune de Sécurité Sociale et la Mutualité Sociale Agricole Alpes Vaucluse. Rapporteur : Sandrine REYMOND.

Tous les partenaires ont organisé ces rencontres autour du thème national de la santé mentale des jeunes. Force est de constater que depuis le confinement, les troubles du comportement et le mal-être se sont amplifiés considérablement, avec idées noires, passage à l'acte, et médication pour un certain nombre de jeunes qui déclarent des troubles du sommeil (endormissement très tardif, trop de temps passé sur les téléphones). L'intervention de la pédopsychiatre était passionnante ainsi que les ateliers de théâtre d'improvisation. Cette problématique s'inscrit dans un contexte sociétal plus vaste et les familles sont bien souvent dans une certaine détresse également, le mal-être est général. Il reste à trouver des moyens d'agir (une formation de secouriste « santé mentale » a été créée récemment).

17 octobre 2025 : Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale. Rapporteur : Alain SANCHEZ.

L'ordre du jour portait sur les demandes d'aides financières au Département pour le coup de pouce au permis de conduire pour l'année prochaine et pour le repas des aînés qui aura lieu en janvier 2026. Le CA a également renouvelé l'aide financière à l'achat du forfait de ski « saison » pour les jeunes du territoire (à hauteur de 50 € par forfait) pour la saison 2025/2026. Sollicité par le Secours Populaire sur la question problématique d'un accès à des sanitaires pour les personnes sans logement, sur proposition du Président du CA, il a été décidé que les douches du dojo seraient mises à disposition deux fois par semaine sous réserve d'un encadrement des bénéficiaires par un/des bénévole(s) sur ces créneaux. Cette mesure sera mise en place rapidement. Le nettoyage sera pris en charge par la commune (il est déjà assuré par une entreprise et il suffira donc de faire correspondre les créneaux).

18 octobre 2025 : Rencontre avec le Comité Départemental de Spéléologie et Canyon des Hautes-Alpes dans le cadre d'un exercice (stage de recyclage annuel au Certificat de Préposé aux Tirs). Rapporteur : Alain SANCHEZ.

Le Préfet, la Sous-Préfète directrice de cabinet et un représentant du bureau des armes et explosifs étaient présents, ainsi que les secours en montagne (CRS et PGHM), le SDIS et la Brigade Territoriale de Gendarmerie de L'Argentière. L'exercice réalisé par 11 spéléologues consistait à sortir une civière d'une galerie obstruée à l'aide d'un cordon détonant. Dans ces conditions, sous la terre, il n'y a pas de recours au numérique et les secours fonctionnent « à l'ancienne », avec papiers, ordres de missions. Les radios pouvant émettre sous terre ont été présentées aux personnes présentes. Outre l'intérêt de cet exercice, cette rencontre a aussi permis de faire visiter la mine aux instances.

20 octobre 2025 : Présentation aux membres du Conseil Municipal de l'étude de faisabilité du réseau de chaleur par Territoire d'Énergie 05 (TE 05), et des possibilités de portage du programme de travaux et du fonctionnement.
Rapporteur : Alain SANCHEZ.

TE 05 a présenté une synthèse des différents réseaux de chaleur pouvant être réalisés sur la commune, puis a explicité à l'assemblée les modes de portages existants pour un tel projet (régie internalisée, régie externalisée, régie de marché global de performance, DSP d'affermage, DSP classique, recours au réseaux privés, et transfert de compétences à TE 05). C'est ce dernier mode qui semble être le plus intéressant pour la commune et *il est proposé à l'assemblée de réunir le conseil municipal prochainement, lors d'une séance extraordinaire le 28 novembre 2025, afin d'en débattre.*

Suite à cette présentation, le 12 novembre une réunion a eu lieu avec TE 05, Alice PRUD'HOMME et Rémi ROUX. Alain SANCHEZ précise qu'il tient à concrétiser rapidement ce transfert, il y est favorable et TE 05 serait opérationnel très rapidement pour porter ce dossier. Il est précisé qu'à ce jour sur la commune il pourrait y avoir potentiellement 3 réseaux de chaleur (zone nord, zone centre-est et zone sud).

Alice PRUD'HOMME et Rémi ROUX sont favorables à ce transfert de compétences et remercient Alain SANCHEZ d'avoir repris ce dossier et de les avoir associés à cette démarche.

22 octobre 2025 : Comité de Centre. Rapporteur : Alain SANCHEZ.

Lors de ce Comité est dressé le bilan des interventions réalisées sur l'année et de la vie du Centre. Entre juillet et août 2025 il y a eu 107 sorties de secours, 157 départs d'engins ; la durée moyenne d'engagement est de 1h34 et le délai moyen de départ n'est que de 9 minutes 40 ! Il faut souligner que ce Centre rayonne sur tout le territoire, et que sans les personnels des services techniques municipaux de la commune de L'Argentière, cela ne serait pas possible d'assurer toutes les interventions. Leur engagement est remarquable. Se pose le problème des prochains retraités qui seront d'office sortis des équipes de pompiers volontaires.

23 octobre 2025 : Assemblée Générale de la FNACA. Rapporteur : Alain SANCHEZ.

Cette association a besoin de jeunesse car les aînés prennent de l'âge. Deux jeunes ont suivi une formation, ils sont maintenant porte-drapeaux et perpétuent ce devoir de mémoire initié par les associations d'anciens combattants. La réflexion est engagée pour que la cérémonie puisse être mutualisée au niveau du canton, afin de permettre aux aînés de ne plus faire la course entre différents lieux pour une même commémoration.

26 octobre 2025 : Remise des récompenses du concours de tir à l'arc qualificatif au championnat de France, organisé par « Les Archers des Écrins ». Rapporteur : Carine QUILICI.

Réunissant quelques 112 tireurs, ce concours est une belle réussite car c'est la première fois que ce chiffre est atteint. Se déroulant sur 2 jours, des participants ont pu découvrir la commune et ses alentours en se logeant et se restaurant sur place, ce qui est à souligner (une vingtaine de personnes venaient de La Ciotat, notamment).

31 octobre 2025 : Comité de Pilotage annuel du Logis des Jeunes des Écrins. Rapporteur : Alain SANCHEZ.

Le Logis des Jeunes a logé 39 résidents en 2024. Il compte 20 logements avec 25 places. Sur l'année 2025 il était complet sauf pour les mois d'été. Les milieux professionnels des résidents sont variés. Une personne accompagne ces jeunes et intervient toute l'année sur

différents thèmes (apprendre à régler un loyer, faire un dossier CAF, tenir un budget, s'occuper de sa santé, etc.), et des animations sont programmées également.

31 octobre 2025 : Temps d'échanges à la plateforme de réemploi des matériaux, avec l'association Environnement et Solidarité. Rapporteur : Alice PRUD'HOMME.

Ce temps d'échanges a été organisé dans le cadre des 5 ans de la plateforme et de l'inauguration de la zone fermée extérieure. La ressourcerie de matériaux fonctionne très bien, c'est un exemple (il n'en existe pas d'autres sur un large territoire régional) qui fait l'objet de visites régulièrement. 670 tonnes de matériaux ont été collectées, dont 600 ont été réemployées. 60 salariés travaillent sur les 2 ressourceries (la Miraille) et 2 ETP suivent et animent cette plateforme. Les projets pour les deux prochaines années sont la mise en vente de matériaux en ligne, et la circulation d'un camion « récup de proximité » pour réaliser des collectes dans les villages les plus éloignés. Il serait également nécessaire d'agrandir la surface de stockage et une réflexion sur une zone de massification avec la ressourcerie d'Embrun est en cours de réflexion.

4

31 octobre 2025 : Festivités d'Halloween. Rapporteur : Carine QUILICI.

Elles se sont déroulées sur toute la journée et 180 personnes se sont déplacées dès le matin pour le spectacle qui était proposé au Foyer Culturel. Les ateliers et animations diverses ont également rassemblé de nombreux participants. Tout était gratuit, et le partenariat avec l'Office de Tourisme et le centre socio-culturel a permis de proposer plus d'animations. Seule la « soirée » dédiée aux ados n'a pas eu le succès escompté (pas le bon horaire, pas la bonne musique ? ...).

3 et 7 novembre 2025 : Entretiens avec les candidats – Recrutement d'un agent administratif polyvalent. Rapporteur : Alain SANCHEZ.

En tout 7 candidats ont été reçus et le choix a été fait à l'issue des 2 séries d'entretiens.

6 novembre 2025 : Temps d'échanges sur la place des élus sur les questions militaires et de défense nationale, organisé par Monsieur le Sénateur Jean-Michel ARNAUD. Rapporteur : Alain SANCHEZ.

Monsieur Cédric PERRIN, Président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces Armées, et Sénateur du Territoire de Belfort, a animé cette rencontre. Il a rappelé qu'actuellement la France fait l'objet d'attaques régulières de désinformation via les réseaux sociaux par exemple, que ce soit dans les entreprises ou dans les administrations. La résolution de ces attaques coûte cher et le budget alloué est insuffisant. En ce qui concerne l'armement, M. PERRIN prône le recours aux industries françaises plutôt que de s'équiper de matériel chinois (drônes, par exemple, qui restent géolocalisables par la Chine sur le territoire français...).

6 novembre 2025 : Présentation aux élus du rendu de l'étude patrimoniale sur les logements communaux, par le CAUE 05. Rapporteur : Alain SANCHEZ.

Le document final permet d'avoir une synthèse sur l'ensemble des logements communaux, un état des lieux. La dernière version du rendu sera transmise aux élus prochainement.

6 novembre 2025 : Assemblée Générale du Tennis Club Argentierois. Rapporteur : Carine QUILICI.

La mairie a été vivement remerciée pour la subvention attribuée dernièrement. L'association a fait le plein d'adhérents puisqu'elle en compte 58 pour la nouvelle saison, contre 15 auparavant. La réfection des courts est prévue pour avril/mai 2026. Une réflexion est menée actuellement sur un nouveau mode de réservation des créneaux, grâce

à un QR code. Reste le problème de la perte des balles de tennis qui atterrissent sur le stade de foot et d'athlétisme (la maille du filet de protection est adaptée au ballon de foot, pas à la balle de tennis). Et qui, pour le moment, sont irrécupérables car pas d'accès possible sans badge...

Alain SANCHEZ souhaite réunir une commission sport pour d'éventuelles redistributions des créneaux entre les différentes associations et suite à des demandes de nouvelles activités.

5

10 novembre 2025 : 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire 2025-2026 (école du Plan d'Ergue). Rapporteur : Sandrine REYMOND.

La réunion a débuté par un point sur les effectifs (14 PS, 5 MS et 16 GS). La nouvelle ATSEM, Amélie, a pris ses fonctions. Puis divers points ont été abordés en discussion, notamment le devenir du dispositif TPS pour lequel il est demandé une réunion de la commission municipale des affaires scolaires (une dizaine d'enfants pourrait y prétendre à la prochaine rentrée). En ce qui concerne la cantine, le déplacement à la salle de la piscine ne semble pas être satisfaisant (niveau sonore élevé, retour au calme difficile au retour pour la sieste). Un voyage scolaire devrait se faire en avril 2026, du 7 au 10, à la Salle les Alpes sur le thème des animaux et regroupant les 2 écoles maternelles (ce qui permet de réduire le coût du transport).

La directrice remercie la mairie pour les travaux réalisés, et présente d'autres demandes de travaux.

11 novembre 2025 : Cérémonie commémorative du 107^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Rapporteur : Alain SANCHEZ.

Cette cérémonie a rassemblé de nombreux participants. Ils sont ici remerciés, notamment le 4^{ème} RC, ainsi que Lisa BEILLARD pour son travail de préparation.

IV. Délibérations approuvées

1. Détermination du tarif de vente d'un jeu éducatif environnemental.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que suite à la consultation avec les habitants et élus, le PETR vient de sortir le premier jeu de plateau dédié au territoire du Grand Briançonnais, permettant de tester ses connaissances sur les spécificités et ressources du territoire de manière ludique.

Les communes du territoire sont sollicitées pour être un lieu de revente du jeu.

L'achat est de 21,50 TTC et le tarif conseillé de vente est de 27 € TTC.

Monsieur le Maire propose l'acquisition de 5 jeux qui pourraient être proposés à la vente au Musée de la mine d'argent.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

2. Subvention pour l'association organisant l'évènement sportif "Ice Climbing".

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la reconduction en janvier 2026 de l'Ice Climbing Ecrins (ICE).

Monsieur le Maire rappelle que la commune contribue financièrement chaque année à l'organisation de cette manifestation et qu'en raison de la date d'organisation (janvier 2026) il conviendrait, d'ores et déjà, de prévoir le versement à l'association « Vertical'Écrins », organisatrice de l'évènement, de 2 000,00 € pour l'organisation de la manifestation Ice Climbing Écrins 2026.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

6

3. Subvention pour l'association organisant "l'altitude jazz festival".

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la reconduction en janvier 2026 de l'Altitude Jazz Festival.

Il rappelle aux membres de l'assemblée que la commune contribue financièrement chaque année à l'organisation de cette manifestation et qu'en raison de la date d'organisation (janvier 2026) il conviendrait, d'ores et déjà, de prévoir le versement à l'association « Les Décâblés/Bruit Blanc », organisatrice de l'évènement, de 2 000,00 € pour l'organisation de l'Altitude Jazz Festival 2026.

Il précise que 3 concerts sont programmés le samedi 17 janvier 2026 au Foyer Culturel de L'Argentière-La Bessée et qu'une convention entre la commune et l'association organisatrice du Festival doit être signée afin d'organiser au mieux cet évènement.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

4. Demande de subvention au Département des Hautes-Alpes pour le financement du deuxième poste de bibliothécaire au titre de l'année 2026.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du nouveau schéma départemental de développement de la lecture publique, une nouvelle mesure a été inscrite afin de permettre aux collectivités de bénéficier d'une subvention pour la création d'un emploi professionnel statutaire en bibliothèque.

Cette aide serait une véritable opportunité pour d'une part, pérenniser la dynamique qui s'est installée à la bibliothèque grâce aux nombreuses animations culturelles proposées, et d'autre part engager le travail sur la rédaction d'un nouveau projet culturel, scientifique, éducatif et social en adéquation avec les enjeux d'aujourd'hui.

L'aide financière peut être reconduite annuellement sans dépasser un total de 5 années, et se monte à hauteur d'un maximum de 16 000 €/an.

Il est proposé de solliciter le Département des Hautes-Alpes pour l'attribution d'une aide financière à hauteur de 16 000 € pour l'année 2026, dans le cadre de la création d'un poste professionnel à la bibliothèque municipale.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

5. Création d'un poste d'adjoint principal du patrimoine au service culturel de la bibliothèque.

Monsieur le maire informe de la nécessité de pérenniser le travail culturel mené depuis plusieurs années (voir ci-dessus) afin de développer davantage la dynamique culturelle de la ville et de consacrer le temps nécessaire à l'élaboration du futur Projet Culturel Scientifique Educatif et Social.

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée la création d'un emploi permanent d'adjoint principal du patrimoine au service culturel de la bibliothèque, à temps complet.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

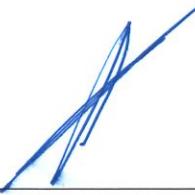
Avant de donner la parole au public, Alain SANCHEZ questionne les membres du conseil municipal sur le vote du budget 2026.

En effet, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars, l'élection du Maire le 26 mars 2026, et le vote du budget doit être fait avant le 15 avril 2026. Il explique que si le budget est voté avant les élections, la nouvelle équipe aura de toute façon la possibilité de voter un Budget supplémentaire ou une Décision Modificative afin de l'ajuster à ses projets, sauf en ce qui concerne les demandes de subvention qui devront de toute façon être faites avant fin janvier.

Après discussion et explications complémentaires données par la Directrice Générale des Services, l'assemblée valide la proposition du Maire, en mettant une ligne « *Investissements 2026* » sur laquelle la nouvelle équipe aura la main.

7

En l'absence de questions du public, la séance est levée à 21H16.

La Secrétaire de séance Carole ROBERT 	Le Maire Monsieur Alain SANCHEZ  
PV signé le 28 novembre 2025	PV publié le 1 ^{er} décembre 2025